

VENT DE FRONDE SUR NOS CRÊTES N°12

SOS JURA Vaud Sud, CP 134, 1337 Vallorbe
<http://sosjuravaudsud.blogspot.ch/>

19.01.2018

Madame, Monsieur,

Vous trouverez ci-après quelques informations concernant notre lutte contre l'implantation d'éoliennes industrielles géantes dans notre région.

Mollendruz: Le projet est refusé !

Jeudi soir 18 janvier 2017, les conseils généraux de Mont-la-Ville, Juriens et La Praz ont voté sur le projet de Zone industrielle éolienne du Mollendruz (12 machines de 210 m). Le conseil de La Praz a refusé, mais l'opposition était forte dans les trois communes (42% d'opposition à Mont-la-Ville). **En l'état, le projet est mort**, ce qui est une très bonne nouvelle pour nos magnifiques paysages, pour les promeneurs, randonneurs, skieurs et tous les amoureux de la nature.

Cette issue montre que la Stratégie énergétique 2050 n'est pas un blanc-seing pour les promoteurs et que nos paysages ne seront pas saccagés si facilement. Elle permet d'éviter une bataille juridique longue et coûteuse, qui pourtant, nous n'en doutons pas, nous aurait finalement donné raison.

Toutefois, les promoteurs nous ont souvent montré qu'ils n'abandonnent pas facilement la course aux millions que leur rapportent les subventions de la RPC. Lorsqu'ils doivent prendre la porte, ils essaient de revenir par la fenêtre. Il s'agit donc de ne pas baisser la garde, jusqu'au renoncement définitif à tout projet dans la région.

Et comme toujours, le nerf de la guerre, le soutien financier:

Les différentes procédures dans lesquelles nous sommes engagés coûtent extrêmement cher.

Nous devons compter sur le soutien de chacun et un compte "Recours" est ouvert au CCP 14-362330-1 ou IBAN CH75 0900 0000 1436 2330 1. Chaque don est précieux, merci d'avance.